

après avoir pris le sentiment de nos frères les cardinaux, les archevêques, les évêques de l'Eglise romaine présents dans la ville, nous déclarons et définissons que la bienheureuse Jeanne d'Arc, vierge, est sainte. Nous l'inscrivons au catalogue des saints, et nous ordonnons que sa mémoire soit pieusement rappelée dans l'Eglise chaque année.

Comme le pape finissait sa proclamation, le gros bourdon de Saint-Pierre a donné le signal de l'*alleluia* solennel, auquel toutes les cloches de Rome ont répondu. Le Saint-Père s'est ensuite levé et il a entonné le *Te Deum*, que la foule a continué avec une foi magnifique. Ce moment fut émouvant autant qu'il est possible. Enfin, Sa Sainteté a, elle-même, célébré la messe. Les élèves du séminaire français exécutaient les parties en plein chant.

• • •

Le même soir, dans la vaste église du Gesu, les pèlerins français se pressaient, nombreux et distingués, avec, à leur tête, l'ambassadeur extraordinaire, M. Hanotaux, les cardinaux et évêques, les sénateurs et députés, pour entendre Mgr Touchet et assister au salut d'action de grâce qu'a présidé le cardinal Amette.

L'éloquent évêque d'Orléans, une fois de plus, a retracé la vie de " sa " Jeanne et raconté comment elle a pratiqué les vertus chrétiennes à un degré héroïque. "Les acclamations de Saint-Pierre de Rome, a-t-il dit, couvrent la huée des prétoires de Rouen. Jeanne a été portée par la main pieuse des pontifes du bûcher à l'autel." Le correspondant romain de *La Croix* cite de ce discours deux extraits, d'abord un résumé du tableau qu'a refait Mgr Touchet de l'épopée triomphale de Jeanne aux jours d'Orléans et de Reims, puis l'invocation à la nouvelle sainte par laquelle l'éminent orateur a clos son panégyrique. Nous les reproduisons dans leur texte.